REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Commune de MONTLAUR

Nombre de membres
- *afférents au conseil municipal :* ***15***
- *en exercice : 15*
- *qui ont pris part à la délibération : 13*

Date de la convocation : 02/04/2015
Date d'affichage :

Séance du 10 avril 2015
L'an deux mille quinze
Et le dix avril à 21 heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de RIVEMALE Patrick Maire.
Etaient présents : ALINAT Elodie, BERNAT Laurent, , CADENET Patrick, DECUP-CAUMES Marie-Claude, DOMENGE Philippe, FAVRE Sandrine, , LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, ROUSSET Jean-François, ROUX Naudy
Absent(e)(s) excusé(e)(s) : BOUDOU-THERON Adeline, GUIRAUD Vivien

Secrétaire de séance : ALINAT Elodie

Objet de la délibération N° 08-2015
Approbation des comptes de gestion 2014 (commune, assainissement, CCAS)

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que les comptes de gestion sont établis par le receveur municipal de Belmont-Rance à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire les vise et certifie que les montants des titres à recouvrer et des mandats émis sont conformes à ses écritures.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **Vote** les comptes de gestion 2014 du budget principal de la commune, des budgets annexes : assainissement et C.C.A.S., après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre des membres présents
Pour copie conforme.
Le Maire
Patrick RIVEMALE

Accusé de réception en préfecture
012-211201546-20150410-20151004_08-DE
Reçu le 30/04/2015